

NOTICE OF A HEARING



AVIS D'AUDIENCE

Enbridge Gas Inc. has applied for approval of a certificate of public convenience and necessity for the Unorganized Township of Matheson

Enbridge Gas Inc. (Enbridge Gas) is asking the Ontario Energy Board (OEB) for an order granting a new certificate of public convenience and necessity to Enbridge Gas to construct works to supply natural gas in the Unorganized Township of Matheson.

YOU SHOULD KNOW

THE ONTARIO ENERGY BOARD WILL HOLD A PUBLIC HEARING

There are three types of OEB Hearings: oral, electronic and written. If you have a preference for the type of hearing, you can write to us to explain why. During this hearing, we will question the applicant about its application. We will also hear questions and arguments from participants that have registered as Intervenors. After reviewing all the evidence, we will decide whether to approve this application.

HAVE YOUR SAY

You have the right to information about this application and to participate in the process. Visit www.oeb.ca/participate and use file number **EB-2025-0099** to:

- Review the application
- Apply to become an intervenor
- File a letter with your comments

IMPORTANT DATES

You must engage with the OEB on or before April 14, 2025 to:

- Provide input on the hearing type (oral, electronic or written)
- Apply to be an intervenor

If you do not, the hearing will move forward without you, and you will not receive any further notice of the proceeding.

PRIVACY

If you write a letter of comment, your name and the content of your letter will be put on the public record and the OEB website. If you are a business or if you apply to become an intervenor, all the information you file will be on the OEB website.

LEARN MORE

Ontario Energy Board

- **■/TTY:** 1877-632-2727
- Monday Friday: 8:30 AM 5:00 PM
- oeb.ca/participate

Enbridge Gas Inc.

- **1** 1 866-763-5427
- Monday Friday: 8:30 AM 5:00 PM
- enbridgegas.com

This hearing will be held under section 8 of the *Municipal Franchises Act*, R.S.O. 1990, c. M.55.

Ce document est aussi disponible en français.



Ontario Energy Board Enbridge Gas Inc. a déposé une requête en vue d'obtenir l'approbation d'un nouveau certificat de commodité et de nécessité publiques pour le canton non érigé en municipalité de Matheson

Enbridge Gas Inc. (Enbridge Gas) demande à la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) une ordonnance accordant un nouveau certificat de commodité et de nécessité publiques à Enbridge Gas en vue d'effectuer des travaux pour fournir du gaz naturel dans le canton non érigé en municipalité de Matheson.

À SAVOIR

LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO TIENDRA UNE AUDIENCE PUBLIQUE

Il existe trois types d'audiences à la CEO: les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. Si vous avez une préférence en ce qui concerne le format de l'audience, vous pouvez nous écrire pour nous en expliquer les raisons. Au cours de cette audience, nous interrogerons le requérant sur sa demande. Nous entendrons également les questions et arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après avoir examiné tous les éléments de preuve, nous déciderons d'approuver ou non cette requête.

DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informés au sujet de cette demande et de participer au processus. Visitez le site www.oeb.ca/fr/participez et utilisez le numéro de dossier **EB-2025-0099** pour :

- examiner la demande;
- présenter une demande pour devenir un intervenant;
- envoyer une lettre comportant vos commentaires.

DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le 14 avril 2025 afin de :

- fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous demandez à devenir un intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO

EN SAVOIR PLUS

Commission de l'énergie de l'Ontario

- ■/ATS:1877-632-2727
- Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h
- oeb.ca/fr/participez

Enbridge Gas Inc.

- **1** 1 866-763-5472
- Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h
- enbridgegas.com

Cette audience sera tenue en vertu de l'article 8 de la *Loi sur les concessions municipales*, L.R.O. 1990, chap. M.55.

This document is also available in English.



Commission de l'énergie de l'Ontario